



**EXTRAIT DU REGISTRE**

**VILLE DU BOUSCAT**

**DES**

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DOSSIER N° 4 :**

MISE EN ŒUVRE D'UN SCHEMA  
TERRITORIAL DE L'ANIMATION LOCALE  
- RESTITUTION DE L'ETUDE RELATIVE A  
L'ACCOMPAGNEMENT -  
PRECONISATIONS

**Séance ordinaire du 12 Juillet 2016**

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 12 Juillet 2016

**Nombre de Conseillers  
en exercice : 35**

**Membres présents : 29**

**Absent : 0**

**Excusés : 6**

**Présents :** Patrick BOBET, Bernard JUNCA, Dominique VINCENT, Virginie MONIER, Odile LECLAIRE, Denis QUANCARD, Bérengère DUPIN, Gwénaél LAMARQUE, Bénédicte SALIN, Monique SOULAT, Daniel CHRETIEN, Philippe VALMIER, Françoise COSSECQ, Alain MARC, Agnès FOSSE, Sandrine JOVENE, Thierry VALLEIX, Didier BLADOU, Philippe FARGEON, Nathalie SOARES, Emilie MACERON-CAZENAVE, Grégoire REYDIT, Maël FETOUH, Claire LAYAN, Jean-Bernard MARCERON, Patrick ALVAREZ

**Excusés avec procuration :** Emmanuelle ANGELINI (à M. QUANCARD), Joan TARIS (à MME DUPIN), Bernadette HIRSCHWEIL (à M. FARGEON), Géraldine AUDEBERT (à M. CHRETIEN), Sébastien LABAT (à M. BLADOU), Nancy TRAORE (à M. MARC), Gloria QUETGLAS (à M. FETOUH), Pierre CATARD (à M. MARCERON), Pascal BROQUAIRE (à MME LAYAN)

**Absent :**

**Secrétaire :** Philippe VALMIER

**DOSSIER N°4 : MISE EN ŒUVRE D'UN SCHEMA TERRITORIAL DE  
L'ANIMATION LOCALE – RESTITUTION DE L'ETUDE RELATIVE A  
L'ACCOMPAGNEMENT – PRECONISATIONS**

RAPPORTEUR : Bénédicte SALIN

Dans le cadre de la première convention territoriale globale (CTG) signée entre la ville du Bouscat et la Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde (années 2010 à 2014), une attention particulière a été portée sur l'animation sociale locale du territoire bouscatais. En ce sens, deux nouvelles associations, Ricochet et l'AFB la Bous-sol', ont bénéficié, de par leur investissement auprès de différents publics, de financements spécifiques appelés « prestations de service animation locale » (PSAL), sachant que l'association LABCDEFG disposait déjà de ce soutien financier délivré par la CAF.

Au fil de la première CTG, les besoins en animation locale ont évolué, la réglementation également, conférant aux associations titulaires de la PSAL, le statut d'Espace de Vie Sociale (EVS), sous réserve d'obtenir un agrément accordé par les services de la CAF. Les trois associations bouscataises disposant de la PSAL ont obtenu cet agrément EVS ainsi que son renouvellement jusqu'au 31 décembre 2018.

Les travaux préparatoires à la seconde CTG en 2015 ont mis en avant l'axe de travail relatif à l'animation locale. Ainsi, il a été défini en ces termes : «favoriser le mieux vivre ensemble en prenant appui sur la diversité des quartiers, des publics dans un projet global».

La volonté des signataires de la CTG et des partenaires de disposer d'une vision globale du territoire et d'une cohérence dans la réponse aux besoins des publics a amené la ville à missionner un consultant pour bénéficier d'un accompagnement à la mise en œuvre d'un schéma territorial de l'animation locale, intégrant les trois EVS et l'association Jeunes Loisirs Nature (JLN), fortement soutenue par les partenaires financiers et dont l'activité méritait d'être diagnostiquée, après le récent dispositif local d'accompagnement (DLA) dont elle avait fait l'objet.

Ainsi, en novembre 2015, le comité de pilotage de la CTG a adopté le cahier des charges relatif à la consultation et le cofinancement de l'étude, à parité entre la ville et la CAF, a été confirmé.

L'ensemble des parties prenantes, à savoir la CAF, le Département, les associations locales a contribué avec la ville à définir le cahier des charges relatif à l'étude ainsi qu'au choix du candidat.

Le cabinet ainsi retenu, la SARL ARTISANS CONSEILS 12, Liloy Nord 33 490 VERDELAIS, a mené l'étude de janvier à mai 2016.

Conformément au cahier des charges, cette étude s'est déroulée en trois temps :

1. analyse de l'existant territorial,
2. recensement des données et fonctionnement des structures,
3. formalisation d'un schéma territorial d'animation de la vie sociale locale adapté et cohérent.

A chaque étape, un comité technique intégrant les acteurs locaux concernés s'est réuni, ainsi qu'un comité de pilotage spécifiquement créé pour suivre l'avancée du projet et composé de représentants de la ville, de la CAF et du Département de la Gironde.

Le rapport final met tout d'abord en évidence les données sociodémographiques du territoire en intégrant l'existant diagnostiqué dans le cadre des renouvellements d'agréments EVS ainsi qu'une évaluation des besoins des quartiers non diagnostiqués jusqu'ici (IRIS Barrière du Médoc et Jean Moulin).

Le second intérêt de l'étude est la mise en lumière de l'activité des quatre structures associatives intégrées à l'étude, avec une mesure de leur impact territorial. Il y a lieu de relever l'importante

activité associative en matière d'animation locale justifiant la refonte du schéma actuel et la limite des moyens octroyés pour les EVS. Le regard porté sur l'activité des quatre associations montre une évolution de la prise en charge de l'activité jeunesse, aujourd'hui davantage répartie dans les quartiers qu'au sein de la seule association Jeunes Loisirs Nature.

Enfin, et avant de proposer leurs options de schéma, le cabinet ARTISANS CONSEILS a présenté les réglementations applicables aux différentes typologies de structures (EVS, Centres Sociaux), les différents modes de gestion possibles (gestion associative, gestion dans le cadre d'un Etablissement Public Administratif) et les éléments de terrain ou de contexte à prendre en compte dans le schéma.

Trois scénarii de schéma territorial d'animation locale ont été proposés dans l'étude déclinant pour chacun : opportunités, forces, menaces et faiblesses, avec une présentation des impacts économiques et organisationnels. Les prestations de services accordées par les partenaires financiers et liées aux agréments EVS et centres sociaux garantissent la couverture des nouveaux besoins de financement à satisfaire et sont optimum dans le scénario 3 sur toute la durée des agréments accordés.

Chaque scénario prévoit une fusion de LABCDEFG et de JLN et conforte la place centrale de « La Source » dans le schéma comme lieu ressource, support (appui et conseil) et facilitateur des partenariats. :

1. le scénario 1 maintient trois EVS,
2. le scénario 2 prévoit un centre social (LABCDEFG-JLN) et deux EVS (AFB la Bous-sol' et RICOCHET),
3. le scénario 3 prévoit deux centres sociaux se partageant le territoire (LABCDEFG-JLN et RICOCHET), l'AFB la Bous-sol' étant acteur de l'animation locale dans le cadre de son projet d'épicerie solidaire, sans agrément spécifique.

Les 4 Conseils d'Administration des associations concernées ont confirmé la position unanime sur le scénario 3.. L'étude mettant en évidence un engagement bénévole fort au sein des structures agréées, le mode de gestion associatif a été retenu.

Le comité de pilotage de la CTG, réuni en séance le 24 juin, a également confirmé ces orientations et le principe d'un accompagnement à la fusion- de LABCDEFG et JLN.

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par :**

**34 voix POUR**

**1 ABSTENTION (M. ALVAREZ)**

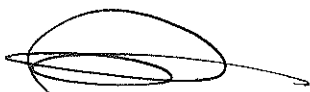
**Article 1 :** Prend acte du schéma territorial de l'animation sociale locale tel qu'il est issu de l'étude confiée au cabinet ARTISANS CONSEILS,

**Article 2 :** Prend acte des avis favorables au scénario 3 formulés par le comité de pilotage de l'étude, par celui de la CTG et par les Conseils d'Administration des associations AFB la Bous-sol', JLN, LABCDEFG et RICOCHET,

**Article 3 :** Décide l'accompagnement, en partenariat avec la CAF et le Département de la Gironde, de la fusion-absorption des associations LABCDEFG et JLN ainsi que celui relatif aux demandes d'agréments des centres sociaux pour une effectivité du schéma territorial de l'animation sociale locale du BOUSCAT au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Fait et délibéré le 12 Juillet 2016

LE MAIRE



Patrick BOBET

